

Offre de stage

Bac + 3

REALISATION DE PLANS DE GESTION BOCAGERS POUR LA FILIERE DE VALORISATION DES HAIES

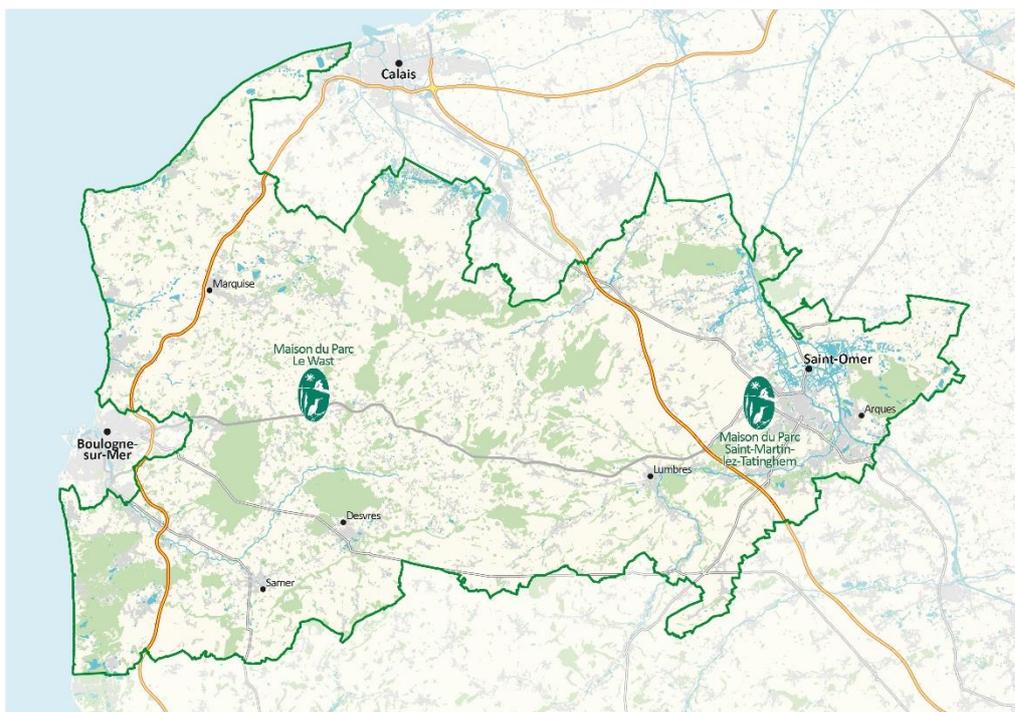


1/ Présentation de la structure d'accueil

Vous souhaitez intégrer une équipe engagée, solidaire et conviviale ? Exercer un métier dans le domaine de la transition écologique ? Donner du sens à votre quotidien ? Vous investir sur un territoire remarquable reconnu au niveau national et international ?

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale recherche son/sa stagiaire pour la réalisation de plans de gestion simplifiés bocagers pour développer une filière de valorisation durable des haies.

Entre les villes de Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer, le Parc naturel régional est un territoire rural habité reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de ses patrimoines et de ses paysages. Il ambitionne de faire l'équilibre entre la préservation/valorisation du cadre de vie et développement des activités. Situé en Hauts-de-France, le Parc naturel régional est composé de 154 communes à cheval sur deux départements (Pas-de-Calais et Nord) et de 10 intercommunalités. Il est géré par un Syndicat mixte composé de collectivités locales adhérentes. Il emploie une soixantaine d'agents.



2/ Zoom sur la filière de valorisation des haies

Le bocage boulonnais est un territoire spécifique au sein du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, marqué par des paysages de prairies et de haies et par une activité agricole historiquement tournée vers d'élevage à l'herbe. Le Parc anime, dans le cadre du Pan de Paysage du Bocage Boulonnais (PPBB), depuis 2019 un plan d'action en faveur de la préservation de ce paysage emblématique. Les autres parties du territoire comportent également des haies mais de façon moins dense. Le Syndicat mixte du Parc porte depuis sa création un programme d'accompagnement à la plantation et à l'entretien des haies et plus récemment à l'utilisation du bois des haies pour la litière, le paillage et le bois-énergie. L'utilisation en bois-énergie en dehors de l'autoconsommation agricole nécessite de créer une filière pour l'approvisionnement de chaufferies essentiellement publiques. Le Parc accompagne les MAEC et les démarches vers le label HAIE en lien avec l'AFAC Agroforesteries.

Nous constatons que, malgré la plantation de près de 20 km de haie annuellement sur le territoire du Parc, le bocage est en recul régulier.

De plus en plus de chaufferies bois existantes ou en projet sont en demande de bois bocager. Le développement d'une filière de valorisation de bois bocager permet aux agriculteurs de réintégrer la haie dans le système productif de la ferme et de mettre en place une gestion durable, une stratégie qui préserve la ressource et permet de la développer. Les services écosystémiques, les multiples bénéfices croisés d'une haie productive de bois (sol, érosion, inondation, biodiversité...) sont de plus en plus reconnus par la profession agricole et les territoires y sont aussi maintenant attachés.

L'association Boulonn'HAIES DURABLES créée depuis fin 2020 avec l'accompagnement du Parc regroupe 5 agriculteurs qui mutualisent leurs productions de plaquettes bocagères afin d'assurer l'approvisionnement de 2 chaufferies publiques rurales. Le but est d'étendre son action en intégrant de nouveaux adhérents producteurs autour des nouvelles chaufferies publiques en demande de plaquettes bocagères.

3/ Vos missions

Au regard de l'enjeu de filière, soutenu par le déploiement de chaufferies, l'objectif est de pouvoir élaborer un plan d'action à plusieurs niveaux pour répondre à cette demande sur le long terme. Créer de la ressource bois.

Le premier niveau, objet de cette mission, est de faire un état des lieux des linéaires de haie dans le périmètre proche de cette chaufferie (et des autres chaufferies qui pourraient être identifiées entre temps) chez les agriculteurs motivés par cette démarche. Un plan de gestion simplifié par exploitation aura pour but d'identifier les linéaires de haie qui seront destinés à la production de bois. Il devra spécifier les travaux (replantation, restauration, protection, recépage, émondage...) à effectuer et leur temporalité sur chaque linéaire et estimer la production de bois envisageable à l'échéance. Une approche économique des premières années d'exploitation sera réalisée pour permettre à l'agriculteur d'apprécier la rentabilité de l'opération et de repérer en concertation le premier chantier pertinent à mettre en œuvre.

La production de plaquettes bois-énergie nécessite de les stocker 6 mois sous abri couvert et aéré pour effectuer le séchage. Lors de ce diagnostic il sera nécessaire de regarder sur l'exploitation s'il y a un espace propice à cet entreposage qui existe ou qui peut être aménagé.

Cette mission permettra au ou à la stagiaire de s'approprier l'ensemble de la démarche de développement de la filière en cours, du PPBB et du référentiel SIG sur le linéaire de haie et d'y prendre une part active sur la partie terrain et conseil aux agriculteurs.

Activités

Ainsi, le/la stagiaire devra :

- 1/ Participer à la définition de la méthodologie d'investigation pour le diagnostic, après avoir pris connaissance des outils existants, des modalités de mise en œuvre et du contenu des restitutions à faire aux agriculteurs.
- 2/ Participer aux réunions d'information locales sur la démarche de développement de la filière
- 3/ Suivre les contacts avec les agriculteurs, techniciens et autres acteurs de la filière ; Adapter si nécessaire les outils de collecte des données ; Réaliser les visites de terrain et assurer la traçabilité des échanges
- 4/ Synthétiser les données et élaborer les Plans de gestion simplifiés. Participer à l'élaboration d'un plan d'approvisionnement des nouvelles chaufferies en demande.
- 5/ Participer à la restitution des Plans de gestion à chacun des agriculteurs et à l'apport pédagogique et méthodologique qui y est lié.

Déroulement du stage :

Le/la stagiaire sera intégré/e dans l'équipe de la mission Transition énergétique et sera encadré/e par le chargé de mission filière bois-énergie locale. Le recrutement du stagiaire sera effectué à l'issue d'un entretien en présentiel ou en visio avec le maître de stage et d'autres membres des missions Transition énergétique et Agriculture durable du Parc.

Le/la stagiaire interviendra aussi en étroite collaboration avec les animateurs/rices du Parc impliqués/ées dans les programmes liés au bocage et à la plantation et gestion durable des haies. Il/elle pourra bénéficier de leurs apports techniques et méthodologiques. Il/elle participera également à la vie de la mission Transition énergétique et de l'équipe du Parc en général.

Les livrables attendus à l'issue du stage seront précisés en amont du démarrage du stage par une feuille de route validée conjointement (Parc/université ou établissement d'enseignement de réf).

4/ Compétences et centres d'intérêt attendus

- Etudiant/e niveau Bac+2 ou Bac+3, Licence Pro agroécologie, agroforesterie ou équivalent
- Maîtrise des outils bureautiques
- Connaissance de l'outil SIG (Qgis) sera appréciée
- Connaissance et intérêt pour la gestion des haies et la gestion sylvicole
- Connaissance du monde agricole et de l'élevage seront appréciées
- Intérêt pour les démarches participatives, le développement des territoires
- Qualités relationnelles : sociabilité, écoute, curiosité, travail d'équipe, pédagogie
- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Rigueur et capacité d'autonomie

5/ Statuts et conditions particulières

Stage de 6 mois à partir de février ou mars 2025

- > Durée hebdomadaire du travail : 35 heures
- > Indemnisation légale
- > Tickets restaurant
- > Aide à la duplication du mémoire final

Posséder le permis B

Mise à disposition d'un véhicule de service pour les déplacements professionnels

6/ Lieu de travail

Maison du Parc naturel régional,
36, avenue du Maréchal Joffre 62500 Saint-Martin-lez-Tatinghem

7/ Date de prise de fonction

Entre le 15 février et le 15 mars 2025

8/ Informations sur les conditions d'emploi

rh@parc-opale.fr

03 21 38 92 14

9/ Coordonnées pour postuler

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser avant le **17 décembre 2024**.

Indiquer « Stage – Plans de gestion simples bocagers pour la filière de valorisation des haies »

Par mail :

Madame la Présidente

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

BP 22, 62142 Le Wast

rh@parc-opale.fr

pblarel@parc-opale.fr